Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 65 (1939)

Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous avons tenu 7 séances ordinaires, dont 6 accompagnées de causerie et vous avez été convoqués à trois visites

Le 3 février, notre collègue M. Meyfarth, Directeur général de la S. A. des Ateliers de Sécheron, nous a entretenus du développement de la nouvelle traction avec matériel léger. Cet exposé fort intéressant a été complété par une visite des Ateliers, au cours de laquelle nous avons eu le privilège d'assister à la première mise sous tension d'une « Flèche bleue ».

Le 3 mars, M. A. Bovy, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, nous a exposé, avec une clarté et une érudition remarquables, les controverses des « ingénieurs, architectes et archéo-

logues en face du problème de l'ogive ».

La question de l'aménagement de la vieille ville de Genève a soulevé dans le public de vives discussions, auxquelles nous ne pouvions rester étrangers. Pour juger en toute connaissance de cause, le Comité nous a invité, le 8 mars, à une visite des anciennes maisons de la place de la Madeleine que la Ville se proposait de démolir. Cette visite eut lieu sous la direction de M. le Conseiller Administratif Unger et en compagnie de l'Association syndicale des architectes et de la Fédération des architectes suisses. Elle fut suivie d'une réunion au Musée Rath, devant la maquette du Département des Travaux Publics, exécutée d'après les plans de notre collègue Guyonnet. Pour laisser toute latitude à nos collègues qui ne partageaient pas les vues du Département d'exposer leurs idées, la séance du 7 avril fut consacrée à l'examen des divers projets d'aménagement ; au projet officiel furent opposés les contreprojets de nos collègues Fatio, Chabloz et Magnin. A la suite de ce débat, une résolution fut votée qui a été transmise aux Autorités et a paru dans la presse.

Le 14 mai, la course de printemps réunit plus de 40 participants. Elle commença par la visite de l'emplacement de l'Usine III avec quelques explications de M. Jean Boissonnas ; mais le but principal était la visite du chantier de Génissiat où les travaux sont déjà assez avancés pour qu'on puisse se rendre compte de l'envergure de cette entreprise. L'excursion se termina en fin d'après-midi par la visite du château de

Dardagny et un souper.

L'activité d'automne reprenait le 6 octobre avec un film de la Société genevoise des Instruments de physique, commenté par son Directeur, notre collègue Frédéric Maurice, qui nous permit d'admirer la précision étonnante qu'atteint notre indus-

trie dans la fabrication de machines-outils.

La séance du 3 novembre était consacrée à la route moderne, sujet traité par deux conférenciers, M. Pesson, ingénieur au Département des Travaux Publics, pour la construction, et M. Filliol, ancien Directeur du Service de l'Electricité, pour l'éclairage.

Au cours du même mois, le 29 novembre, avait lieu une visite de l'exposition des projets du concours des abattoirs, concours qui donna à quelques-uns de nos membres l'occasion de se distinguer dans l'étude d'un problème fort complexe.

A la séance du 1er décembre notre collègue Hæchel nous promena à travers les chantiers de l'Exposition Nationale à laquelle il collabore comme architecte, et où notre Société est aussi appelée à figurer en bonne place.

Passons rapidement en revue l'activité administrative de

votre Comité dans les 9 séances qu'il a tenues.

La question du Contrat collectif qui avait beaucoup occupé le précédent Comité, et pour laquelle une commission spéciale avait tenu de nombreuses séances, est rentrée dans l'ombre

depuis l'échec de la loi Duboule.

La Section a continué à s'intéresser aux concours des meilleures façades, mais le règlement a été modifié en ce sens qu'il n'y aura plus de récompenses en argent et que les constructions de membres du jury ne pourront pas être classées. M. Torcapel, qui fut pendant plusieurs années notre délégué dans le jury, a été remplacé par M. van Berchem.

Sur la demande du Comité Central, la Commission de la régularisation du Lac Léman a été renouvelée et devra s'occuper aussi de la navigation fluviale; dans cette commission intercantonale nos délégués sont MM. Brémond et Jules Ca-

lame.

Un projet fédéral de règlement des examens d'apprentissage dans les professions techniques a été examiné en accord avec les autres associations par nos collègues qui s'étaient déjà intéressés à cette question, à savoir MM. Guyonnet, Torcapel, Henchoz et Dentan.

Notre Président Central a bien voulu, dans la séance d'octobre, nous mettre au courant de ses négociations pour la protection du titre. Grâce à ses efforts, un projet de règlement a pu être déposé à Berne. Dans ces conditions nous n'avons pas jugé opportun de donner suite, pour le moment, à la suggestion qui nous avait été faite de proposer une loi cantonale sur le modèle de celle du Tessin.

L'événement marquant de l'année 1939 pour notre pays sera l'Exposition Nationale. Nous avons dû faire appel à votre générosité pour couvrir les frais de notre participation. En remerciant ceux qui ont répondu à cet appel, nous informons

les retardataires que la souscription reste ouverte.

Une commission spéciale s'est occupée de la création de possibilités de travail dans les professions techniques. Son rapport que vous avez approuvé dans la séance de décembre a été transmis au Conseil d'Etat.

Avant de terminer ce rapport, je tiens à féliciter ceux de nos collègues qui se sont distingués dans des concours publics ; ce sont: Cingria et Leclerc pour le concours de l'Asile de Vessy, Ernest Martin et Lozeron, Cayla et Camoletti pour celui des Abattoirs.

Cette Assemblée générale marque la fin d'une première étape de l'activité du Comité que vous avez nommé l'an dernier. Nous vous demandons de nous donner décharge en acceptant ce rapport et nous espérons que vous nous accorderez dans la seconde année de notre mandat le même appui.

Je remercie mes collègues du Comité de l'aide qu'ils m'ont apportée dans l'exercice de mes fonctions de Président ainsi que les membres qui ont suivi assidûment nos séances. Je demanderai aussi, en terminant, aux nouveaux membres de participer activement à la vie de notre Société. L'intérêt de nos séances en sera accru et le Comité vous en sera reconnaissant. Le Président : F. GAMPERT.

Quinzième Congrès international des architectes.

Le 15e Congrès international des Architectes se réunira à Washington, du 24 au 30 septembre 1939, sous les auspices du Gouvernement des Etats-Unis et de l'American Institute of Architects.

Les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis d'Amérique à y envoyer des délégués.

Les architectes de toutes les nations sont cordialement invités à participer à ce Congrès pour y exposer, en vue d'une discussion générale, s'ils le désirent, les questions qui les intéressent particulièrement. Les membres du Congrès auront l'occasion non seulement de prendre part aux travaux, mais également d'étudier les progrès de l'époque actuelle en architecture, dans la technique de la construction, en urbanisme et dans les domaines voisins. Le Congrès de l'American Institute of Architects aura lieu en même temps à Washington.

L'Exposition universelle de New York et l'Exposition internationale de Golden Gate, à San Francisco, fourniront un motif supplémentaire pour effectuer, à cette date, un

voyage aux Etats-Unis.

Un accueil chaleureux attend les visiteurs, leurs familles,

Les personnes qui auraient l'intention de participer à ce Congrès sont priées de vouloir bien en faire part au Secrétariat de la S. I. A. (Zurich, Tiefenhöfe 11).

BIBLIOGRAPHIE

Les planchers champignons. Dr A. Moser, ingénieur, Paris. Extrait de « Technique des Travaux », mars 1938.

La dalle champignon, introduite en Europe par M. R. Maillart, ingénieur à Genève, a pris une extension considérable. M. Moser nous donne quelques aperçus de son calcul et nous décrit principalement, en 16 pages et 45 figures, des cas particuliers de ce mode de construire ; ce sont de très grandes portées (8,50 m à la laiterie Hauser, à Paris), un cas de continuité par grands encorbellements (entrepôts de vir Achille Hauser, à Paris), de grands évidements, dépassant les parties pleines (Société de prospection électrique), des charges portées à neuf tonnes (fabrique de cellulose d'Ussel en Corrèze)

Comme le dit M. Moser en guise de conclusion, dans le problème de la dalle champignon, la pratique a largement dépassé la théorie. Il faudra bien que le calcul rattrape le modèle exécuté.

S.T.S.

Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Tecnical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH. Gratuit pour tous les employeurs.

Emplois vacants:

Section mécanique.

43. Jeune technicien en chauffage central et installations sanitaires. Midi de l'Allemagne.

45. Ingénieur-électricien diplômé, ayant de bonnes connaissances théoriques et de l'expérience en fait d'exploitation et d'entretien d'installations hydro-électriques. Italie.

47. Technicien en teinturerie, si possible élève d'un technicum. Suisse orientale.

49. Technicien-mécanicien diplômé pour teinturerie et apprêtage.

Suisse alémanique.

51. Ingénieur-électricien diplômé d'une école polytechnique ou d'une école technique moyenne, demandé pour projets et surveillance de l'exécution d'installations d'interrupteurs de sûreté et d'avertisseurs électriques à distance. Allemagne.
53. Ingénieur diplômé d'une école polytechnique ou d'une école

technique moyenne de la branche électro-mécanique. Allemagne.

55. Îngénieur-mécanicien diplômé d'une école polytechnique ou

- d'une école technique moyenne. Allemagne. 57. Ingénieur-électricien ou technicien-électricien diplômés. Installations radio-techniques et téléphoniques en général. Suisse
- 61. Ingénieur ou technicien-mécanicien diplômés, ayant plusieurs années de pratique en qualité de constructeurs. Suisse orientale.
- 63. Constructeur qualifié, ayant une assez longue expérience de constructeur dans la branche machines-outils et éventuellement dans la mécanique générale. Suisse orientale.

65. Jeune ingénieur-électricien diplômé pour questions d'exploi-

tation. Suisse orientale.

- 67. Jeune ingénieur ou technicien-mécanicien ou électro-mécanicien pour essais de matériaux et travaux de développement dans le domaine des matériaux de construction et artificiels organiques. Suisse orientale.
- 73. Jeune ingénieur ou technicien-mécanicien avec quelque pratique, demandé pour des questions d'organisation d'exploitation, de préférence candidat versé dans la branche automobiles. Suisse orientale.

75. Jeune constructeur qualifié, de préférence technicien-électricien diplômé ayant de l'expérience de construction dans la petite mécanique. Suisse orientale.

77. Jeune dessinateur-mécanicien, éventuellement technicienmécanicien, très habile dessinateur ayant des connaissances électrotechniques. Suisse centrale.

79. Chimiste, éventuellement physico-chimiste qualifié, ayant des aptitudes spéciales dans le développement de problèmes métallurgiques. Suisse alémanique.

81. Jeune ingénieur, spécialisé en fonderie, ayant, de préférence, des expériences dans la fonderie des métaux légers. Suisse alémanique.

- 83. Jeune calculateur pour calcul de la main-d'œuvre, établissement de simples plans de fabrication, et pour mesure des temps. Suisse centrale.
- 87. Ingénieur-mécanicien diplômé de l'E. P. F., ayant quelques années de pratique dans le domaine de l'hydraulique ou de la thermodynamique, cherché en qualité d'assistant.

 91. Constructeur capable, très bon dessinateur, pour projets et

élaboration d'installations mécaniques. Maison suisse à

93. Ingénieur-mécanicien diplômé, ayant quelques années d'expérience d'exploitation, si possible en matière de laminoirs. Suisse alémanique.

95. Technicien-électricien diplômé, ayant fait un apprentissage de

97. Jeune technicien, avec apprentissage pratique dans la petite mécanique. Fabrique d'instruments de précision. Suisse alémanique. 99. Technicien-chimiste diplômé ayant de l'expérience dans les analyses des métaux non-ferreux. Suisse orientale.

101. Technicien-mécanicien diplômé ayant de longues expériences dans la fabrication d'articles en masse et dans la construction des outils s'y rapportant, demandé en qualité de chef de fabrication d'une fabrique d'articles en métal. Suisse alémanique.

103. Constructeur qualifié, ayant une assez longue expérience dans les constructions métalliques pour bâtiments. Nord-ouest de la Suisse.

105. Technicien ou dessinateur-mécanicien, constructeur expérimenté, de préférence en matière d'installations de levage et de transport. Nord-ouest de la Suisse.

107. Ingénieur-chimiste pour Société chimique (thermochimie), Zurich.

Sont pourvus les numéros : 733, 935, 1041, 1045, 1047, 1081, 1107, 1119, 1131, 1163 1191, 1215, 1231, 1245, 1249, 1257 (de 1938).

Section bâtiment et génie civil.

38. Ingénieur civil ou technicien en génie civil ayant des expériences dans la construction de galeries en montagne.

40. Ingénieur civil ou technicien en génie civil, expérimenté dans

la construction de galeries en montagne.
42. Conducteur de travaux qualifié pour travaux du bâtiment et

du génie civil. Suisse orientale.

44. Technicien en génie civil, versé dans la construction de routes et de ponts. Midi de l'Allemagne. 48. Ingénieur ou technicien, habitué à la montagne, ayant de

l'expérience dans la construction de tunnels et de galeries pour travaux hydro-électriques. Entreprise viennoise. Travaux dans le Vorarlberg.

50. Technicien-architecte qualifié, très habile dessinateur, pour travail de bureau. Bureau d'architecte à Zurich.

58. Jeune technicien en béton armé. Bureau d'ingénieur à Francfort. Employeur de nationalité suisse.

60. Ingénieur expérimenté dans les constructions de béton armé et dans les constructions métalliques, ainsi que dans les travaux généraux du génie civil. Suisse centrale.

66. Technicien-architecte capable, conducteur de travaux expérimenté, pour la conduite des travaux d'un bâtiment administra-tif d'une certaine importance. Bureau d'architecte à Zurich.

68. Jeune technicien-architecte, très bon dessinateur, pour projets

et plans d'exécution. Mecklembourg.

70. Jeune technicien-architecte diplômé, habile dessinateur, ayant des aptitudes constructives et de bonnes connaissances dans les calculs statiques du béton armé. Palatinat.

72. 1 ingénieur civil diplômé comme chef de Section,

2 ingénieurs civils diplômés (éventuellement techniciens en génie civil comme ingénieurs de lot,

5 techniciens constructeurs et

5 techniciens-dessinateurs demandés pour travaux de chemins de fer en Orient.

76. Jeune ingénieur civil diplômé de l'E. P. F. pour travaux de galerie, attaché à la direction des travaux, ainsi qu'un ingénieur civil ayant plusieurs années de pratique, spécialement pour projets de travaux hydrauliques. Allemagne (ancienne Autriche)

78. Conducteur de travaux très expérimenté. Bureau d'architecte

à Berne.

82. Jeune ingénieur civil pour travaux hydrauliques. Durée d'environ 8 mois. de même : technicien ou dessinateur en béton armé pour une durée

d'environ 3 mois. Bureau d'ingénieur au nord de la Suisse. 84. Dessinateur-architecte pour l'élaboration des projets et des

plans d'exécution et de détail. Suisse centrale. 18. Ingénieurs ou techniciens en génie civil diplômés, pour travaux

de génie civil et de chemin de fer. Allemagne. 20. Techniciens-géomètres, dessinateurs habiles et exacts. Alle-

magne. 22. Ingénieurs civils ou techniciens en génie civil diplômés, pour construction de ponts, projets, construction et conduite de travaux dans le béton armé et pour constructions métalliques. Allemagne.

24 Architectes ayant des aptitudes artistiques. Allemagne. 26. Plusieurs dessinateurs qualifiés pour constructions du bâtiment et du génie civil, ainsi que des dessinateurs géomètres.

Avis important: Les candidats s'intéressant aux emplois Nos 48,

20, 22, 24 et 26, devront faire leur offre sur formulaire S. T. S avec questionnaire allemand. Le formulaire sera manuscrit et rempli en langue allemande. Il sera muni d'une bonne photographie-passeport ainsi que des copies de certificat se rapportant à l'appren-tissage, aux études et à l'expérience pratique du postulant. Etant donné qu'il s'agit d'une entreprise de chemin de fer d'Etat allemande, il faudra que les postulants joignent également à leur offre un certificat d'origine aryenne. Il faudra de même que les postulants sachent l'allemand.

30. Architecte ou technicien-architecte diplômés, habiles dessinateurs. Fulda (Allemagne).

32. Jeune dessinateur-architecte intelligent, dessinateur habile et exact, pour l'exécution des plans. Munich.

Sont pourvus les numéros : 1184, 1202, 1204 (de 1938) et les numéros: 6, 14 (de 1939).